



«26 Francis Combe»  
**C'est chez nous !!**



**Bulletin d'informations sur l'avenir de  
La Maison des Syndicats de Cergy**

JANVIER 2015 - N° 8

## Manifestation du 29 janvier 2015 :

**Pluie, Vent et surtout détermination sans faille !!!**

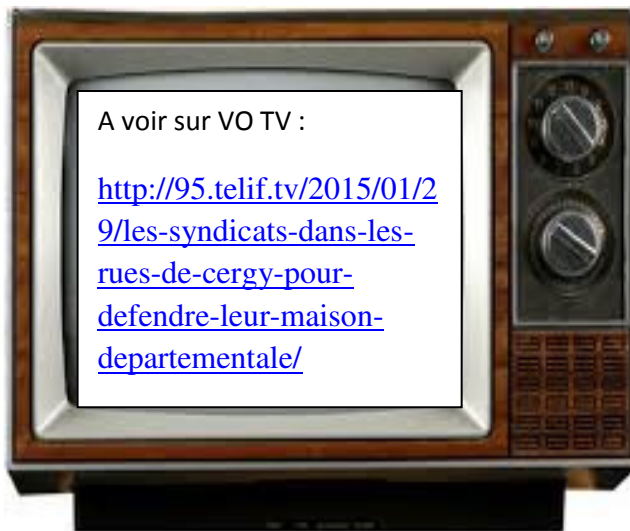
**600 manifestants pour la défense de la maison des syndicats du 95...**

*le sous-préfet est sur le dossier et nous aussi...*

*la suite au prochain épisode devant le Conseil Général  
à la prochaine séance...*

*la bataille continue pour le maintien et le financement  
de la maison des syndicats*

**Maison des syndicats : c'est chez nous !!!**





Merci à [Daniel Hommeau](#)  
pour les photos

### **Déclaration unitaire manifestation du 29 janvier 2015**

Cher-e-s camarades,

Ce qui nous réunit aujourd'hui est le fruit d'une mobilisation engagée depuis septembre 2014 suite à la décision unilatérale du Président du Conseil Général de mettre en vente la maison départementale des syndicats en expulsant les syndicats.

L'important rassemblement du 19 décembre devant le Conseil Général avec le blocage des entrées du personnel a permis d'obtenir l'assurance du maintien des organisations syndicales dans la maison des syndicats, sans le risque de subir des procédures d'expulsion à compter du 15 février.

C'est une première victoire à mettre à l'actif de la détermination de nos adhérents pour conserver nos locaux et notre outil de travail.

Dès lors, certains ont pu penser que la bataille était terminée !

Grave erreur d'appréciation car le Conseil Général veut aussi se désengager financièrement de l'entretien de la maison des syndicats en prétextant un coût de 200 000 euros par an qui n'entre pas dans les dépenses obligatoires de la collectivité.

Nous l'avons maintes fois dénoncé par tracts, ce coût ne représente qu'une goutte d'eau de 0,017 % pour le budget du conseil général qui s'élève à 1 milliard 200 millions d'euros.

La motivation du président du conseil général n'est pas d'ordre économique mais purement politique.

Supprimer les locaux aux syndicats, c'est les affaiblir, nuire à leur activité au moment où les salariés, les privés d'emplois et les retraités en ont le plus besoin car subissant directement les conséquences d'une crise économique et sociale longue et durable.

Mois après mois, le chômage progresse alors que le patronat se gave chaque année de 230 milliards d'euros, d'aides et de subventions en tous genres, au nom soit disant de la création d'emplois.

La pensée unique, l'idéologie dominante nous imposent toujours plus de sacrifices (stagnation des salaires, réduction des dépenses sociales, coupes budgétaires dans les différents ministères, **suppression**

d'emplois dans la Fonction publique, extension de la précarité) au nom d'un coût du travail trop élevé qui empêcherait le patronat d'embaucher.

De qui se moque t-on ? Le CICE loin de servir l'emploi a permis aux plus grosses entreprises de refaire leurs marges et de satisfaire leurs actionnaires.

Les négociations entre OS et patronat sur le dialogue social sont au point mort : Elles consistent à sacrifier les instances représentatives du personnel et l'abandon des CHSCT dans les entreprises de moins de 300 salariés.

La loi MACRON actuellement en discussion au parlement voudrait banaliser le travail du dimanche et de nuit, casser les instances prud'homales, faciliter les licenciements économiques, supprimer les compétences des inspecteurs du travail en dépénalisant le délit d'entrave, mettre les transports en cars sur de longs trajets en concurrence avec la SNCF sans tenir compte des questions environnementales et de coût.

Nous le voyons bien, gouvernement et patronat profitent des périodes de crise pour attaquer frontalement les acquis et les droits des travailleurs.

**Pour ce qui nous concerne, sur notre département, nous réaffirmons aujourd'hui nos propositions :**

- ⇒ Le versement rapide par le Conseil Général des subventions 2014 dues aux syndicats
- ⇒ Le budget de financement de la maison des syndicats assuré par le conseil général ou mutualisé par d'autres collectivités du département afin de pérenniser le fonctionnement de notre maison
- ⇒ La renégociation des conventions d'occupation des locaux afin que les syndicats puissent librement s'administrer en tenant compte des évolutions de représentativité.

Pour appuyer et gagner la satisfaction de ces trois propositions, nous vous proposons de poursuivre la mobilisation par un **GRAND RASSEMBLEMENT LE VENDREDI 13 FEVRIER 2015 A PARTIR DE 8 H 30** devant le Conseil Général lors de la plénière de l'assemblée départementale.

**Nous comptons sur la présence de toutes nos forces organisées sur le département pour poursuivre l'action et gagner la pérennité de notre maison départementale des syndicats.**

**On s'est battu pour la gagner, on se battra pour la garder !**

**On ne lâche rien !!!**

**On continue le vendredi 13 février 2015**

**à partir de 8h30**

**devant le Conseil Général lors de la plénière de l'assemblée départementale.**

**TOUS ENSEMBLE, CONTINUONS LE COMBAT.**

**LES LUTTES PERDUES SONT CELLES QUE L'ON NE MENE PAS !**

**REJOIGNEZ NOUS  
MASSIVEMENT DANS LES  
INITIATIVES  
ET SIGNEZ LA  
PETITION *en ligne* :**

**MAISON DES SYNDICATS :  
C'EST CHEZ NOUS !!!**